



Centre Ecole Régional de Parachutisme

Aérodrome du Polygone – 82, rue de la Musau - 67100 STRASBOURG

Tél.: 03 88 84 48 48 - infos@alsace-para.com - www.alsace-para.com

SIPAC

Saut d'Initiation à la Progression Accompagnée en Chute

C'est un saut unique de chute libre à 4000 m en étant équipé soi-même d'un parachute, accompagné par 2 moniteurs brevetés d'état.

Avec l'avantage, si vous en avez envie, de pouvoir continuer directement vers la formation PAC pour accéder à une entière autonomie.

C'est une excellente approche, que ce soit pour effectuer un seul saut de découverte, ou pour débiter dans le parachutisme.



Contenu de la formation (prévoyez 3 jours max):

▪ **partie théorique** : règles de sécurité, explications du matériel, techniques de chute libre, de pilotage.

▪ **partie pratique** : vous sautez à 4000 m avec « votre » parachute, accompagné par les 2 moniteurs

Après une cinquantaine de secondes de chute, vous ouvrirez votre parachute vers 1500 m, au besoin avec l'aide d'un moniteur, et vous atterrirez de façon quasi autonome, assisté et guidé du sol par radio par le directeur technique.

TARIF DU SAUT

sur demande au 03 88 84 48 48, ou [par email](mailto:infos@alsace-para.com), ou [à partir de notre site internet](http://www.alsace-para.com)

Compris dans le tarif :

- enseignement théorique et pratique
- 1 saut accompagné par 2 moniteurs brevetés d'état
- prêt de matériel école (parachute, casque, lunettes de saut, altimètre, combinaison, radio)
- la carte de membre du club
- la licence FFP de 1 jour incluant l'assurance responsabilité civile et individuelle accident

En option : le SIPAC VIP : supplément vidéo et photos extérieures de votre saut

Un parachutiste sortira de l'avion avec vous et vos 2 moniteurs. Il vous filmera et prendra des photos tout au long de votre saut. Vous récupèrerez la vidéo et les photos 3 à 5 jours après par envoi d'un lien de téléchargement à votre adresse mail. Vous pourrez tout visionner à souhait et en faire profiter vos proches.



CONDITIONS ET INFOS UTILES

- Avoir 15 ans révolus. Pour les mineurs, une autorisation parentale signée par les deux parents ou par le responsable légal.
 - Poids maximum : 100 kg.
 - Au-delà de 50 ans, un entretien avec la direction technique, préalable à toute réservation, est nécessaire.
 - Certificat médical FFP [à télécharger ici](#) ou dans l'espace médical du site Web de la FFP, pouvant être établi par tout médecin, et datant de moins de 1 an à la date du saut
- Après réservation téléphonique, confirmation d'inscription obligatoire par retour du talon ci-dessous et versement d'arrhes (non-remboursables, sauf pour raison médicale ou technique).
- Pas de remboursement de forfait après le début de stage.
- En cas de poursuite vers la formation PAC, seuls le complément SIPAC et la licence annuelle FFP se rajoutent
- Rendez-vous par téléphone au 03 88 84 48 48, ou directement à l'accueil du club.**

INSCRIPTION POUR UN SIPAC

Talon à nous retourner par mail avec un virement de 135,00 € d'arrhes (notre RIB est en 2^{ème} page).

Formule choisie : SIPAC SIPAC VIP

NOM : Prénom : date de naissance

adresse : CP : Ville :

téléphone : email :

Si une réservation a déjà été faite avec notre secrétariat : stage prévu le

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions mentionnées ci-dessus. Date : Signature